

Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

1. Référentiel d'activités

- Conception, élaboration et mise en œuvre des politiques décidées dans les domaines administratifs, financiers, économiques, sanitaires, sociaux et culturels, etc.
- Pilotage de missions, d'études ou de fonctions comportant des responsabilités particulières, notamment en matière de gestion des ressources humaines, de gestion des achats et des marchés publics, de gestion financière et de contrôle de gestion, de gestion immobilière et foncière et de conseil juridique
- Mise en œuvre de l'action des pouvoirs publics en gestion de projet et participation à la conception et à l'évaluation de politiques publiques, au niveau du territoire
- Supervision, organisation, coordination de l'activité d'un ou de plusieurs services d'une organisation publique
- Gestion des ressources humaines et management d'équipe dans les organisations publiques, direction de service ou de bureau
- Management des achats publics, comptabilité publique et contrôle de gestion
- Pilotage d'actions de communication interne et externe et de celles liées au développement, à l'aménagement et à l'animation économique, sociale et culturelle de la collectivité

2. Référentiel de compétences

- Faire de la veille sur les évolutions de son environnement ou éco-système et anticiper les transformations et innovations possibles en matière de management public
- Piloter ou co-piloter la construction d'une vision stratégique, fixer des objectifs et donner du sens afin de contribuer à l'élaboration des orientations stratégiques d'une structure dans les domaines administratif, économique, financier, sanitaire, social et culturel (projet d'établissement, contrat d'objectifs et de moyens)
- Fédérer et animer les acteurs internes et externes (gouvernance) dans un souci d'éthique
- Développer des politiques et pratiques de management public adaptées à la structure en veillant à assister et conseiller les élus dans leurs décisions opérationnelles et définissant les programmes d'action d'un établissement sur les plans financiers, organisationnels et RH en particulier
- Appliquer et mettre en œuvre des politiques et pratiques de management public en contribuant à la Gestion des Ressources Humaines (concevoir et mettre en œuvre le plan de formation, la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences et les outils d'animation des ressources humaines (entretiens annuels d'évaluation...), le dialogue social, le recrutement) et en élaborant des démarches visant à concevoir et mettre en œuvre les outils de communication interne et externe d'une structure
- Contrôler et mesurer la pertinence et la performance des outils de gestion budgétaire et financière : élaborer un budget, concevoir des tableaux de bord, rédiger des documents administratifs, budgétaires et comptables, gérer les finances locales et fiscalité locale et définir les programmes d'action en développant et en utilisant des outils de contrôle de gestion et d'analyse financière d'un établissement, en pilotant les activités en mettant en place des outils d'organisation et de fonctionnement logistique - d'une structure (gestion des achats)
- Auditer, évaluer et analyser les risques associés aux décisions politiques
- Appliquer et respecter des règles et des normes liées au management public et assurer le contrôle réglementaire des actions, des contrats et des marchés publics, tout en analysant et synthétisant les documents législatifs et réglementaires

- Développer des process, des démarches Qualité, innovation etc. afin de pouvoir contribuer aux réflexions et organiser les actions visant à la mise en place de démarches qualité par l'innovation ;
- Animer et fédérer des collectifs, développer son relationnel et son leadership afin de développer des relations internes et externes en adéquation avec les choix politiques
- Conseiller et négocier avec - ses équipes et ses partenaires d'affaires en cohérence avec les politiques publiques
- Gérer l'organisation du travail et les transformations possibles de la structure et veiller aux enjeux d'un management public innovant

MASTER – MANAGEMENT PUBLIC

- Piloter son projet de développement personnel en cohérence avec les agendas politiques éventuellement
- Développer les compétences comportementales et métiers (les siennes ou celles de ses équipes) adaptées aux spécificités des environnements politiques

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

3. Référentiel d'évaluation

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.